



Devient père malgré lui, il se sent trahi

Par **motarde77**, le **14/08/2011** à **20:48**

Bonjour,

Mon copain a quitté son ex il y a 3 mois, et elle vient de lui annoncer après être restée dans le silence qu'elle est enceinte de lui.

Lui a tout fait ; rdv chez le gynécologue, échographie, puis le rdv pour l'avortement mais elle n'es pas venue car elle avait changé d'avis.

Maintenant elle est partie en vacances, avec la ferme attention de garder l'enfant avec l'espoir que tous deux se remettent ensemble.

Lui ne veut plus se remettre avec elle, mais cette histoire lui gâche la vie car il trouve cela injuste pour l'enfant, et surtout pour lui ! Père malgré lui, pour de mauvaises raisons !

Y a t-il un moyen de la faire avorter ? A t-il un droit ou une loi en sa faveur qui puisse "sauver" sa vie?

Merci beaucoup pour votre attention et votre aide

Par **Domil**, le **14/08/2011** à **21:48**

[citation]Y a t-il un moyen de la faire avorter ?[/citation] Vous plaisantez je suppose ? C'est son corps, elle en fait ce qu'elle veut, tout comme lui a fait ce qu'il voulait du sien en la mettant enceinte.

[citation]A t-il un droit ou une loi en sa faveur qui puisse "sauver" sa vie? [/citation] non aucune, il aurait du y penser avant. De toute façon, enceinte de 3 mois, c'est terminé, l'IVG n'est plus possible.

Par **youris**, le **15/08/2011** à **15:33**

bjr,

votre copain est au minimum égoïste (il n'a pas le courage de poser lui même la question) et surtout d'un raisonnement un peu réactionnaire sinon un peu simpliste.

s'il ne voulait pas d'enfant il lui appartenait de prendre ses précautions.

faites attention de ne pas vous retrouver dans la même situation.

cdt

Par **Claralea**, le **15/08/2011 à 23:53**

[citation]Y a t-il un moyen de la faire avorter ? [/citation]

Et si c'était vous qui étiez dans cette situation, comment prendriez vous cette question ? Que l'on veuille vous arracher de force le bébé que vous avez dans le ventre ?

Venant d'un homme ça me choquerait, mais venant d'une femme, votre question me dégoûte ! Vous n'êtes pas mieux que lui, vous êtes pire !

Par **motarde77**, le **17/08/2011 à 10:50**

J'ai déjà vécu cette situation donc c'est pas à moi que l'on va faire la morale ! c'est sur et certain qu'il a sa part de responsabilité et d'ailleurs c'est une des raisons qui m'ont poussée à le quitter mais quand même rester enceinte pour de mauvaises raisons, et gêner la vie d'autrui c'est injuste !

Certes, c'est un idiot, mais je trouve ça inadmissible ces femmes qui abusent et utilisent cela comme piège.

Heureusement, elle n'est pas tombée sur le père car il assume et s'occupe des démarches pour le reconnaître mais il ne pensait pas avoir son premier enfant de cette façon cela est injuste.

Par **motarde77**, le **17/08/2011 à 11:12**

Merci pour votre message ayant un peu plus de douceur et de compréhension..

Oui, au final peut-être ça s'arrangera... Je lui souhaite en tout cas. Et c'est bien dommage pour votre compagnon.....:(

Par **Claralea**, le **17/08/2011 à 13:02**

[citation]J'ai déjà vécu cette situation donc c'est pas à moi que l'on va faire la morale ! [/citation]

Alors raison de plus pour ne pas poser une question pareille "peut-on l'obliger à avorter" ! C'est juste choquant, en gros c'est comme si vous demandiez si un assassinat était possible, comprenez le côté horrible de votre question surtout sur un site de conseils juridiques où nous sommes pour le respect de la loi

Par **Domil**, le **17/08/2011 à 14:09**

[citation]mais quand meme rester enceinte pour de mauvaises raisons[/citation] vous êtes sure que vous êtes une femme ?

Par **popscorona**, le **31/08/2011** à **17:21**

Oui je suis moi aussi outrée par cette question ("peut on l'obliger à avorter") ... Voudriez vous que l'on vous oblige à avorter? L'avortement est un droit de la femme et pas de l'homme ni de sa nouvelle "copine" ... Maintenant que cet enfant est en route la bonne question à se poser serait plutôt : dans quelle mesures va t'il s'impliquer dans la vie de cet enfant ?

Il peut ne pas le reconnaître, en revanche la maman peut faire une demande de recherche en paternité auprès du tribunal, ce qui contraindrait votre ami à payer une pension alimentaire... Enfin voilà . Bonne journée.

Par **Claralea**, le **01/09/2011** à **00:54**

[citation]la maman peut faire une demande de recherche en paternité auprès du tribunal, [/citation]

C'est ce qui a du faire peur à Motarde puisque finalement, avec un enfant elle lui a trouvé moins de charme...

[citation]c'est sur et certain qu'il a sa part de responsabilité et d'ailleurs c'est une des raisons qui m'ont poussée à le quiter [/citation]